



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**ADJOINT AU CHEF DU DÉPARTEMENT
DU CONTRÔLE DES ACTEURS ÉCONOMIQUES**

Affectation : Agence française anticorruption (AFA)

Catégorie : A+

Corps : - Administrateurs de l'Etat ou corps assimilés (corps techniques, corps d'inspection)
- Agents contractuels

Emploi : Adjoint au chef du département du contrôle des acteurs économiques

RIFSEEP : Groupe 2

Localisation : 23, avenue d'Italie, 75013 Paris

1 – ACTIVITÉS DE L'AGENCE FRANÇAISE ANTICORRUPTION

Créée par la loi 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, l'Agence française anticorruption (AFA) est un service à compétence nationale placé auprès du ministre chargé du budget et du ministre de la justice.

L'Agence est notamment chargée du contrôle des obligations, nées de la loi, qu'ont les grandes entreprises et leurs filiales, ainsi que les administrations et les collectivités publiques, de mettre en œuvre des mesures internes de prévention et de détection de la corruption. Une commission des sanctions indépendante peut ensuite, le cas échéant, connaître des manquements à ces obligations, infliger des amendes et, le cas échéant, prononcer des injonctions. L'AFA exerce également des fonctions d'appui, de recommandation et de coordination administrative pour définir et mettre en œuvre la politique publique anticorruption.

L'AFA comprend deux sous-directions, une sous-direction du conseil, de l'analyse stratégique et des affaires internationales, et une sous-direction du contrôle, ainsi qu'un secrétariat général.

La sous-direction du contrôle est chargée d'exercer les attributions prévues aux 3° et 4° de l'article 3 et au III de l'article 17 : mener des contrôles sur pièces et sur place de dispositifs anticorruption d'entreprises et d'acteurs publics, mener le contrôle de programmes de mise en conformité imposés par décision judiciaire, notamment dans le cadre de la conclusion de conventions judiciaires d'intérêt public.

La sous-direction du contrôle est composée de deux départements : le département du contrôle des acteurs économiques et le département du contrôle des acteurs publics.

Le département du contrôle des acteurs économiques, qui compte une quinzaine d'agents, contrôle, sur pièces et sur place, les dispositifs anticorruptions des grandes entreprises.

Il réalise deux types de contrôles :

- les contrôles ouverts à l'initiative du directeur de l'AFA sur les entreprises assujettis à l'article 17 de la loi du 9 décembre 2016, qui peuvent passer en revue l'intégralité du dispositif anticorruption des entités contrôlées (« contrôles globaux »), viser certaines composantes du dispositif anticorruption (« contrôles thématiques ») ou porter, lorsque ces contrôles donnent lieu à un avertissement du directeur, sur la mise en œuvre des recommandations qu'ils contiennent (« contrôles d'avertissement ») ;
- les contrôles réalisés suite à une décision de la commission des sanctions de l'AFA ou pour le compte des autorités judiciaires, qui visent à s'assurer du respect, d'une part, des injonctions de mise en conformité (« contrôles d'injonction de mise en conformité ») et, d'autre part, des programmes de mise en conformité (« contrôles de programme de mise en conformité »), ces derniers pouvant, à la demande de l'autorité judiciaire, être précédés d'un examen préalable (« examens préalables à l'établissement d'une mesure judiciaire »).

2 – DESCRIPTION DU POSTE :

Placé sous l'autorité du chef de département, l'adjoint au chef de département du contrôle des acteurs économiques aura pour principales missions :

- d'accompagner le chef de département dans l'animation et l'encadrement de l'équipe composée de 14 agents (12 cadres A et 2 cadres B) ;
- de veiller à la bonne organisation et réalisation des différentes opérations de contrôle confiées par le chef de département ;
- de garantir le respect des délais et la remise de rapports répondant aux standards de qualité de l'AFA ;
- de contribuer, sous la responsabilité du chef de département, à l'établissement d'un plan de contrôle pertinent des acteurs économiques répondant aux lignes directrices en vigueur guidant la programmation des contrôles ;
- de participer, le cas échéant, auxdites opérations de contrôles ;
- de contribuer aux activités du département et de la sous-direction destinées à améliorer les pratiques professionnelles et les outils de contrôles.

Cet emploi est ouvert aux agents titulaires et aux agents contractuels.

Il est éligible au télétravail dans les conditions règlementaires applicables à la fonction publique d'Etat.

Ce poste est susceptible de devenir vacant à compter du 4 mai 2022.

3 – DESCRIPTION DU PROFIL RECHERCHE

De formation supérieure Bac +5 ou équivalent dans le domaine de l'audit, de la gestion du risque ou de l'éthique et de la conformité, vous justifiez d'une expérience réussie de plus de 5 ans dans le domaine de la conformité, du conseil et/ou de l'audit et, idéalement, d'une première expérience managériale.

Doté(e) d'un excellent relationnel et d'une grande capacité d'organisation et de communication, vous êtes capable de gérer, simultanément, plusieurs opérations de contrôle.

Au-delà de vos compétences techniques, vous savez faire preuve de rigueur et d'adaptation et avez de bonnes capacités de synthèse, d'analyse et d'écoute.

<i>SAVOIRS :</i>	<i>SAVOIR-FAIRE</i>	<i>SAVOIR-ETRE</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Méthode et techniques de contrôle et de l'audit - Expertise en éthique et conformité - Conduite et gestion de projets - Esprit de synthèse et qualités rédactionnelles - Maîtrise de l'Anglais 	<ul style="list-style-type: none"> - Encadrer - Organiser - Auditer - Analyser et rédiger 	<ul style="list-style-type: none"> - Rigueur et fiabilité - Sens des relations et du travail en équipe - Diplomatie - Sens de l'initiative - Discrétion professionnelle

4 – LES QUALITÉS REQUISES

- Une expérience dans le domaine de l'audit, de la gestion du risque et/ou de l'éthique et de la conformité en entreprise répondrait aux exigences techniques du poste ;
- Idéalement, une première expérience managériale ou une expérience réussie dans la gestion de projet ;
- Forte capacité d'organisation et force de proposition ;
- Aisance rédactionnelle et relationnelle ;
- Solide connaissance des outils bureautiques ;
- Intégrité et confidentialité ;
- Disponibilité et mobilité (missions réalisées en France) ;
- Anglais.

Niveau d'études minimum souhaité : Niveau 7 master/diplômes équivalents

**Pour tout renseignement complémentaire sur ce poste,
 merci de bien vouloir prendre l'attache de
 Mme BIGAS-REBOUL, sous-directrice du contrôle (p.i)
stephanie.bigas-reboul@afa.gouv.fr
 Tel : 01 44 87 21 62**

**Les dossiers de candidature (CV et lettre de motivation) accompagnés des 3 derniers
 comptes rendus d'entretien professionnel sont à transmettre obligatoirement sous
 forme électronique via l'application Passerelles ou la PEP-Place de l'emploi public
www.place-emploi-public.gouv.fr**

à
**M. Laurent BARNAUD, Secrétaire Général de l'AFA
 23, avenue d'Italie, 75013 Paris, laurent.barnaud@afa.gouv.fr.**